

**BRUXELLES.** — Le prix de 10,000 francs instauré par le docteur Cuinard en faveur de l'auteur du meilleur ouvrage ou de la meilleure invention pour améliorer la position matérielle ou intellectuelle de la classe ouvrière, a été décerné à l'usine nîmiste à M. J. Lauby, régieur du *Moniteur belge* pour son livre : *Des grèves ouvrières*.

## FAITS DIVERS

**L'ASSASSINAT DE PÈRE.** — On se souvient de l'assassinat de Michel Père, garçon de recettes du Crédit Lyonnais à Marseille.

A la suite de l'instruction aussitôt commencée, on a acquis la certitude que l'individu qui avait lâché la chambre, dans laquelle le crime s'est accompli, avait donné un faux nom et une fausse adresse. Des nouveaux renseignements désignaient bientôt, comme auteurs du crime, les nommés A. P., H. D., et la matresse, de ce dernier. Tous trois avaient pris la fuite : le premier vers Paris, les deux autres vers Bordeaux.

M. Macô, chef de la police de sûreté, ayant été prévenu, fit faire des recherches par ses agents, et ce matin, P., D., et sa matresse, trouvés dans un hôtel garni, étaient arrêtés et conduits au Dépôt.

Hier matin, ils ont été dirigés sur Marseille, où l'instruction établit qu'ils sont réellement les auteurs du crime.

On écrit de Rouen le 12 décembre. — Nouveau meurtre à la prison Bonne-Nouvelle ; jeudi soir, le détenu Poul frappa à la tête son compagnon Copping, avec une lame brisée. Les blessures parurent d'abord insignifiantes et Copping reprit son travail le lendemain. Peu de temps après il était atteint de douleurs horribles à la tête et succombait à une ménigotie suppurée, déterminée par la perforation de l'os frontal. La famille de Copping, qui habite Paris, a été prévenue par dépêche.

Poul a été immédiatement mis en cellule. Il prétend avoir frappé son camarade parce qu'il avait appris que celui-ci voulait le faire battre par un autre détenu.

— On écrit d'Alger le 12 décembre.

Une lettre reçue de Bordj Bon Arreridj raconte que des ouvriers terrassiers calabrais occupés aux travaux de construction du tunnel du chemin de fer de Constantine à Alger, réunis il y a quelques jours dans une localité voisine nommée Teniet-El-Mendj, ont commises excès, à la suite de copieuses libations. Le propriétaire de l'ambulance menacé par ces Calabrais qui étaient armés de couteaux, a fait usage de son revolver, et a tué deux des assaillants et un blessé trois. Ceux-ci sont alors incarcérés dans l'ambulance, puis ils ont pillé la boîte voisine d'horlogerie. Le parquet de Séïf s'est transporté sur les lieux et a fait opérer 17 arrestations.

**VICTIMES DU DEVOIR.** — Encore un nom à ajouter au martyrologue déjà si considérable de la science.

Il y a une quinzaine de jours, une jeune fille était amenée à l'hôpital de la Charité ; elle s'étouffait, et ses parents ignoraient la nature de son mal. L'intérne de service, M. Gustave Rivet, examina la malade et constata une singulière couenneuse arrivée à la dernière période. Malgré les soins qu'il lui donna, elle mourut dans la nuit.

Le lendemain matin, M. Rivet ressentit une violente douleur à la gorge ; le soir, il s'alita. Le docteur Hardy, dont il était l'inténe, s'aperçut avec stupéfaction que le malheureux jeune homme était atteint de la diphtérie ou angine couenneuse ; il prescrivit sur le champ un remède énergique, mais il ne put entraver le mal. Depuis ce moment, et malgré les soins des professeurs Josse, Denos, Hardy et Despres, attachés à l'hôpital de la Charité, le mal ne fit que s'aggraver. L'opération de la trachéotomie fut décidée, mais le malade était si faible, qu'on fut obligé d'y renoncer.

Lundi soir, M. Rivet, qui s'était senti mieux pendant quelques instants, fut pris de nouveau étourdissements ; quelques minutes après, il mourut au milieu de souffrances sans nom, et en pleine connaissance. Il n'était âgé que de vingt-neuf ans, et, terminant son temps d'internat à la fin du mois, il préparait sa thèse au doctorat pour le commencement de janvier prochain.

Sur la demande de la famille, le corps de M. Rivet sera transporté à Orléans, son pays natal. Le directeur de l'Assistance publique a décidé que le nom de M. Rivet serait gravé sur les plaques en marbre où sont déjà inscrites les noms des internes morts victimes de leur devoir.

**RECHERCHES INDUSTRIELLES DE LA MARGARINE DANS LE BEURRE.** — La loi a eu beau ne montrer indulgence à l'égard de la margarine et lui permettre de se vendre couramment sous son nom, cela ne fait pas l'affaire des gens qui la fabriquent et font le commerce. Ils cherchent surtout à mettre en vente du mélange de margarine et de beurre, et à l'imposer sous le nom de beurre. L'est le vrai bénéfice de MM. les fabricateurs, qui ont trouvé dans cette matière, grâce aux difficultés d'analyse d'un mélange de corps chimiquement similaires, une magnifique source de revenus, au grand dégoût du public.

M. Schmidt vient de proposer à la Société industrielle du Nord de la France deux procédures d'analyse rapide qui rendront service, le premier surtout, non seulement aux chimistes à la poursuite de l'ennemi, mais encore au consommateur lui-même.

L'un à la portée de tout le monde — nous ne nous occuperons que de celui-là — consiste à faire fondre le beurre suspect, puis à y plonger une mèche de veilleuse. On laisse prendre la masse, et l'on allume la mèche, que l'on éteint ensuite, après deux minutes environ de combustion. Si l'on a eu affaire à du beurre pur (ce qui est improbable actuellement), on sent une réjouissante odeur de beurre fondue.

S'il y a un mélange d'oléomargarine, c'est une aigre odeur de chandelle éteinte qui vous monte aux narines. On est délivré et il n'y a plus qu'à changer son fournisseur, sauf à n'être pas mieux servi par le suivant.

Le 8 décembre à LYON. — Voici le compte-rendu que nous trouvons dans l'*Express*, de Lyon :

Fidèle à sa tradition, Lyon a été magnifique le 8 décembre.

Chaque année se sont les mêmes splendeurs, les mêmes éclaircissements de feux. De l'amphithéâtre de Fourvière à celui de la Croix-Rousse, de Perrache aux Terreaux, de l'entresol à la manœuvre, l'illumination est générale.

Des quais de la Saône partout le spectacle est unique. Les lignes de feux déroulent sans in-

terruption sur chacune des rives. Peu de restent sombres.

Le coteau de Fourvière est tout constellé de lumières. Ici, l'instinction des frères, avec l'inscription : *Memorare. La, l'inscription : Lyon à Marie; plus loin, près du Palais-de-Justice, une maison porte : Maria mater Dei.*

Une société chorale de jeunes gens chante des cantiques au no 13 du quai Saint-Antoine.

Mais lorsque de la terrasse de l'archevêché qui étincelle de girandoles de feux, une musique se fait entendre au-dessus du brouhaha de la foule ; lorsque des flammes de bengale éclairant la colline et projettent leurs lueurs sur les eaux de la Saône ; lorsque la petite chapelle et les tours massives qui surmontent toutes ces merveilles s'embrasent de flammes rutilantes, sans une note discordante, sans une protestation, l'on s'étonne et l'on se demande si nous sommes bien dans une ville qui se pique de radicalisme et qui le témoigne dans toutes ses élections. C'est un problème qu'on s'est souvent posé et qu'on se pose malgré soi chaque année en face de cette manifestation populaire.

Au-delà, les quais Saint-Vincent, la Croix-Rousse et Saint-Bruno brillent aussi, criblés de point de feu. La place Bellecour est fort belle avec ses portiques et ses façades ornées de cordons de gaz. La rue Bourbon et tout le quartier Perrache, les rues de la République, de l'Hôtel-de-Ville, la rue du Piat, la rue Centrale, la place des Terreaux, les quais du Rhône sont aussi brillamment illuminés.

Aux Brotteaux et à la Guillotière, les cours Morand, Vifion et de la Liberté, la rue de Marcellin, l'avenue de Noyelles, le cours Gambetta, Sainte-Foix et Oullins.

Les faubourgs et les localités environnantes ont illuminé : il faut citer Bron, Cusset, Vénissieux, Sainte-Foix et Oullins.

Il gelait. La nuit était claire et la lune brillait. Malgré le froid intense, une foule énorme parcourt hier soir les rues et les quais de la ville.

Les monuments publics, l'Hôtel-Dieu et la Charité eux-mêmes, restent dans l'ombre.

Les faubourgs et les localités environnantes ont illuminé : il faut citer Bron, Cusset, Vénissieux, Sainte-Foix et Oullins.

Il gelait. La nuit était claire et la lune brillait. Malgré le froid intense, une foule énorme parcourt hier soir les rues et les quais de la ville.

Foule bigarrée. Des familles, des jeunes filles et des enfants, qui ne sortent jamais les soirs d'hiver ; les siennes des pensionnaires, sous la conduite des professeurs ou des religieuses ; des prêtres ; des riches et des pauvres ; dès gens de toutes les conditions et de tous les mondes, allait pèle-mêle et gaillardement jour du spectacle annuel.

Et dans ces rues éclairées, flottait une buée d'air, qui s'évanouissait peu à peu, à mesure que la nuit s'avouait et que les feux s'éteignaient.

La fête était finie.

M. Sciriano, préfet en Espagne, revenant d'Amsterdam, où il représentait les intérêts de sa province, passait par Paris. Il était descendu à l'hôtel Richmonde, rue de Helder. Avant-hier soir, il s'appela à partir, emportant dans une énorme malle des papiers de la plus haute importance, de cinq mille francs en or, cinquante mille francs de bijoux et objets d'art achetés à l'étranger et à Paris. Un ami de M. Sciriano, M. E. graveur sur métaux, l'accompagnait. On avait chargé les colis sur la plateforme d'une voiture à quatre places. Les deux amis se firent conduire à la gare d'Orléans ; mais en route, boulevard Morland, le cocher jeta un cri et arrêta ses chevaux. Une malle venait de lui dégringoler dans le dos. En montant sur la plate-forme pour la remettre en place, il s'aperçut avec stupefaction que la courroie était coupée et que la grande malle avait disparu.

Ce vol avait été exécuté avec une si incroyable audace que ni le cocher, ni les deux voyageurs ne s'en étaient doutés. M. Sciriano se fit conduire chez le commissaire de police du quartier auquel il fait sa déclaration. Il ne pouvait pas croire que le cocher ne fut pas de complicité avec les voleurs. Le cocher, un brave homme, qui a d'excellents résultats de service, n'eut point de peine à établir sa parfaite honnêteté et a été laissé en liberté. M. Sciriano a retardé son départ afin d'aider, par des indications précises, la recherche des voleurs. M. Chauvin, commissaire de police du Palais de Justice, a été chargé de faire une enquête sur ce vol qui pourrait bien avoir été commis par des éléments de l'ambassadeur ou de l'ambassadeur.

» D'après les opinions que j'ai recueillies d'ingénieurs et d'officiels les forts chinois ont belle apparence, n'ayant en réalité, leurs revêtements, faits d'un faible métal, ne sauraient résister à une canonnade continue. On peut en couper l'approche en faisant couler à fond des Jonques remplies de pierres.

» Un flot important est prêt. Les troupes continuent d'arriver du Nord ; seize cents hommes sont passés hier à travers la ville.

Tous les hauts mandarins expriment la résolution de protéger les étrangers. La semaine dernière, le conseil français à Canton a demandé qu'il lui accordât une garde pour sa sûreté personnelle ; le vice-roi a répondu qu'il le protégerait contre tout le monde.

» L'amiral anglais est arrivé ici, hier, il a mis l'escafre tout entière sur pied de guerre. »

— L'amiral Courbet

Paris, 13 décembre. — Des nouvelles de l'amiral Courbet sont attendues avec impatience. On craint que la prise de Bac-Ninh et de Song-Tai ne mette pas fin au conflit franco-chinois.

Le laveu même des amis du gouvernement une solution n'interviendra pas avant plusieurs mois, par suite des lenteurs apportées par la diplomatie chinoise.

On trouvait hier le reste l'expression dans l'annonce faite hier par l'amiral Peyron à la tribune, à propos du budget de la marine pour 1884, qu'il déposera sous peu de jours une demande de crédits extraordinaires de 20 millions pour l'entretien du corps expéditionnaire pendant six mois au Tonkin.

M. de Courcey à Friedrichsruhe

Berlin, 13 décembre. — Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Ce voyage est très commenté. On croit que cette visite se rapporte à la constitution d'une force internationale dans les mers de Chine, dans le but de protéger les Européens sans distinction de nationalité, et le prince de Bismarck aurait tenu à exprimer lui-même à M. de Courcey que la mise en commun par les puissances n'a rien de révolutionnaire.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bismarck a invité M. de Courcey à rendre à Friedrichsruhe.

Le prince de Bism